Association Départementale
pour la Sauvegarde
de l'Enfance à l'Adulte
de l'Oise

> Être là
> où le dispositif
> n'est pas

PROJET ASSOCIATIF
2026 - 2030

adseao-asso.fr

SOMMAIRE

03
L'ADSEAO : NOUS SOMMES...

04
LE MOT DU PRÉSIDENT

06
NOTRE HISTOIRE

08
NOTRE IMPLANTATION

09
NOTRE ORGANISATION EN 2025

11
NOS VALEURS ASSOCIATIVES

16
LA PRIMAUTÉ DE LA PERSONNE, ACTRICE DE SON PROPRE PARCOURS

17
LA LAÏCITÉ

18
LA RESPONSABILITÉ

20
NOTRE POSTURE EMPLOYEUR

22
LA BIENTRAITANCE, LE RESPECT AUPRÈS DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

24
LA CITOYENNETÉ ASSUMÉE

25
NOS PRINCIPES D'ACTIONS

- Envers les professionnels
- Envers la personne accompagnée
- Envers les financeurs
- Envers les pouvoirs publics

30
NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

- En tant qu'entreprise du secteur social et médicosocial.
- En tant qu'acteur auprès des pouvoirs publics pour l'évolution des politiques publiques.
- En tant que militant du mieux vivre ensemble.
- En tant que tremplin pour l'avenir de nos concitoyens fragilisés.

L'A.D.S.E.A.O

NOUS SOMMES...

L'Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance à l'Adolescence de l'Oise est créée le 25 février 1961 sous l'égide de la Loi 1901.

Issue de la volonté de professionnels de la Justice et de personnalités engagées pour la Jeunesse, l'ADSEAO est une Association qui se voit confier des missions de délégation de service public. Elle agit dans le secteur de la Solidarité tant dans le secteur Social que Médicosocial auprès de l'enfant et sa famille. Elle étend son activité auprès de l'adulte fragilisé à compter de 2007 et devient l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte de l'Oise.

Forte de ses professionnels qualifiés, elle joue un rôle essentiel dans la chaîne des solidarités. Elle est engagée dans l'analyse territoriale des besoins afin de faire évoluer les politiques publiques en faveur des citoyens les plus fragilisés.

LE MOT DU PRÉSIDENT

Alors que vient de s'achever notre Projet Associatif 2021-2025, c'est avec une grande fierté et une détermination renouvelée que je vous présente le Projet Associatif 2026-2030.

Ce document constitue bien plus qu'une simple projection stratégique : il est l'expression vivante de notre vision, de nos engagements et de notre fidélité aux valeurs qui fondent notre action depuis toujours.

Ces cinq dernières années ont été marquées par des défis considérables : crises sanitaires, transformations sociales, mutations institutionnelles… Autant de défis qui ont mis à l'épreuve la résilience de notre secteur, mais qui ont aussi révélé, avec force, la pertinence et la solidité de notre modèle associatif.

Notre Association a su faire face avec lucidité, adaptabilité et courage, sans jamais perdre de vue l'essentiel : l'accompagnement des personnes en situation de fragilité, dans le respect de leur singularité, de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

Ce nouveau projet prend appui sur cette expérience, sur les acquis du cycle précédent, et sur une démarche participative large qui a impliqué nos Administrateurs et nos Professionnels.
Il reflète ce que nous sommes : **une Association ancrée dans son territoire, fidèle à son histoire, mais tournée vers l'avenir**.

Nos orientations pour 2026-2030 traduisent notre volonté d'innover sans perdre notre âme. Elles s'articulent autour de plusieurs axes forts : renforcer la place de la personne accompagnée dans les décisions qui la concernent ; adapter nos modes d'accompagnement aux nouvelles réalités sociales et sanitaires ; investir dans les compétences de nos professionnels ; développer notre engagement écologique et sociétal ; et poursuivre activement le travail en réseau avec l'ensemble des acteurs du champ médico-social.

Fabien PETITBON
Président de l'ADSEAO

Notre action repose sur un socle de valeurs que nous revendiquons avec force : la dignité, la solidarité, l'engagement, **la bientraitance** et la responsabilité. La bientraitance, en particulier, est au cœur de notre culture professionnelle. Elle ne se limite pas à une posture : elle suppose une vigilance constante, une remise en question régulière de nos pratiques, et une attention portée à l'autre, dans toutes ses dimensions : physique, psychique, sociale, relationnelle. Elle est ce lien éthique qui nous relie à chaque personne que nous accompagnons.

Ce projet est aussi une invitation : celle de continuer à construire ensemble une société plus juste, plus inclusive, plus humaine. Une société où chaque personne, quel que soit son parcours ou sa vulnérabilité, peut trouver sa place et être reconnue dans sa pleine citoyenneté.

Je veux remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui, au quotidien, contribuent à faire vivre cette ambition : les professionnels engagés, les bénévoles dévoués, les familles impliquées, les partenaires fidèles, et bien sûr, les personnes que nous accompagnons, qui nous rappellent chaque jour le sens et la richesse de notre mission.

Ensemble, poursuivons cette aventure humaine avec confiance et responsabilité.
Continuons à faire vivre notre projet associatif avec exigence, avec cœur et avec espérance.
Albert Jacquard (Généticien et humaniste) a écrit :

> **Il n'y a pas de vie digne sans un projet commun. C'est en agissant ensemble pour un monde plus juste que l'on devient pleinement humain.**

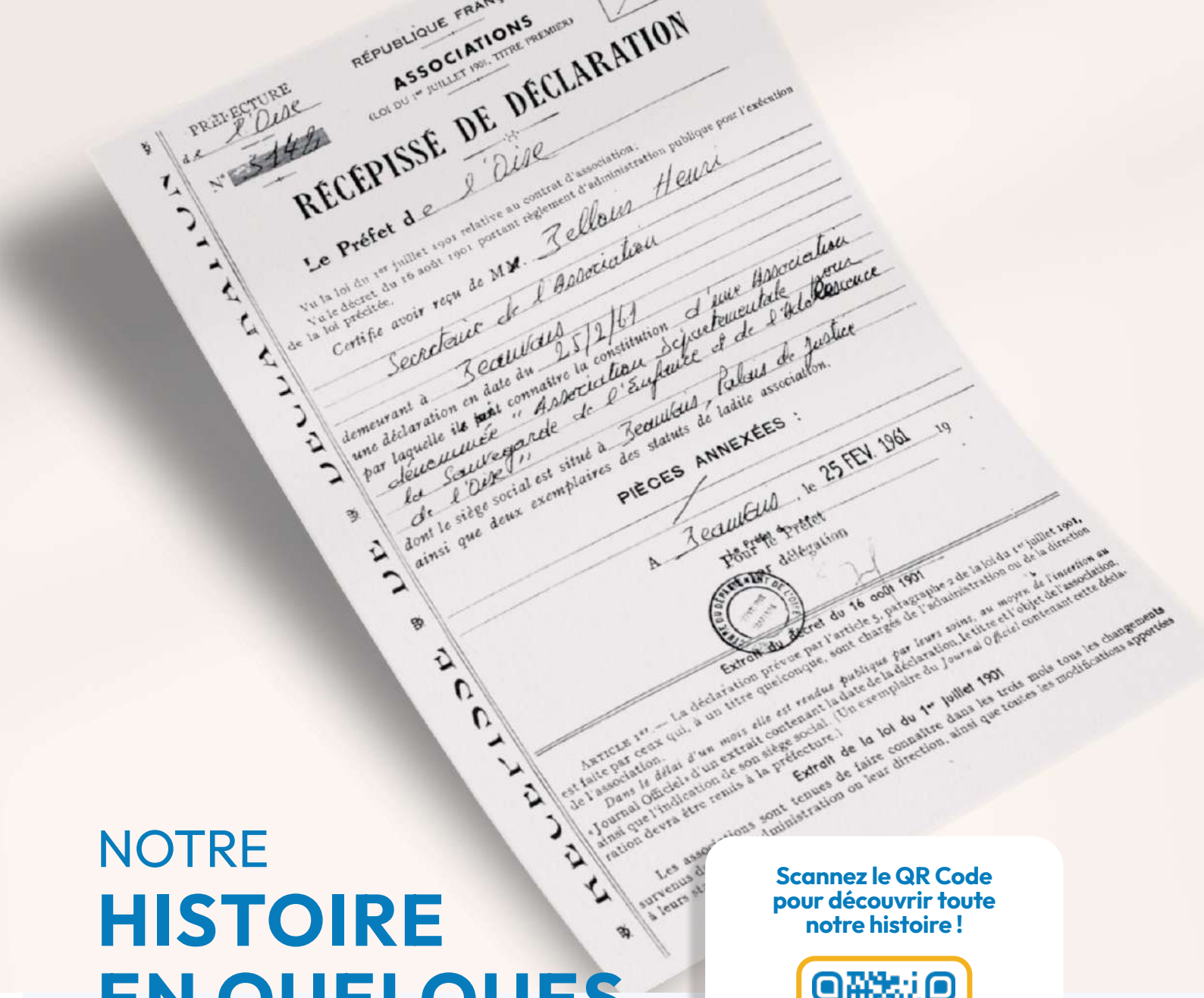

NOTRE HISTOIRE EN QUELQUES DATES CLÉS

Scannez le QR Code pour découvrir toute notre histoire !

1961

Fondation de l'ADSEAO :

Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance et l'Adolescence de l'Oise, créée à l'initiative de citoyens engagés : le Juge BELLOIN, Maître TOUSSAINT et M. MOREAU, Directeur de la MSA.

1979

L'évolution de l'ADSEAO est marquée par deux moments importants :

La reprise officielle de l'AEMO (Action Éducative en Milieu Ouvert), un service transféré par une association du territoire, et l'embauche du premier Directeur Général, M. MAILLARD.

1980...

Au cours des années 80, l'ADSEAO intègre, crée et ferme différents services :

Intégration de l'AEMO et de l'IMP (Institut Médico-Pédagogique), intégration d'Espoir et Vie, fermeture des Charmilles, création d'un Club de prévention appelé "Relais Jeunes".

1999

Les services de Milieu Ouvert continuent d'évoluer :

Deux nouveaux services voient le jour : l'AEMO renforcée (pour des adolescents en grandes difficultés) et la Réparation Pénale (pour les 13-18 ans, à la demande de la PJJ).

2000

Nouvelle structuration de l'Association :

L'ADSEAO réalise une structuration importante au sein de son service en constituant le Siège Associatif. Celui-ci coordonne les différentes entités et services composant l'organisation.

2008

Changement de nom pour répondre aux défis sociaux :

L'évolution en âge des personnes accueillies amène l'Association à modifier son nom, qui devient « Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte de l'Oise. »

2015

Le Conseil d'Administration de l'ADSEAO entérine la nouvelle dénomination des 3 pôles de l'Association :

Pôle Éducatif et Judiciaire, Pôle Handicap, Pôle Éducation et Accompagnement Spécialisé. Un quatrième pôle est créé en 2019 : le Pôle Petite Enfance.

2020

L'ADSEAO s'ouvre à des interventions hors institutions et au-delà de son territoire :

Afin de poursuivre ses actions et proposer un accompagnement personnalisé aux publics vulnérables.

2025

Des nouveaux services implantés dans le territoire :

L'ADSEAO étend ses interventions avec AdoSexo et SESSAD Enfants Confiés (2024) ; Appartements inclusifs, Maison de Répit et extension DIME et DITEP (2025).

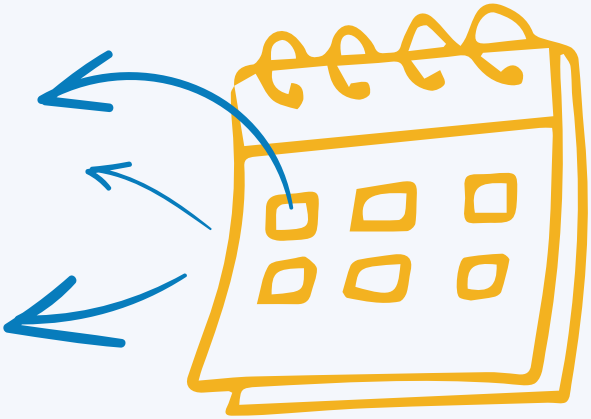

A.D.S.E.A.O

9 Sites dans l'Oise | **13** Services | **5** Pôles d'activité

Siège Social
ADSEAO
51 RUE DU MOULIN
60000 TILLÉ

Pôle Petite Enfance
CREH
ANTENNE PRINCIPALE
RATTACHÉE AU SIÈGE

Pôle Éducatif et Judiciaire
SESSAD Enfants confiés, ADOSEXO
148 RUE DES BUTTES
60600 AGNETZ

Pôle Éducatif et Judiciaire
AEMO, AEMOR, RM PÉNALE
12-14 RUE SAINT GERMAIN
60200 COMPIÈGNE

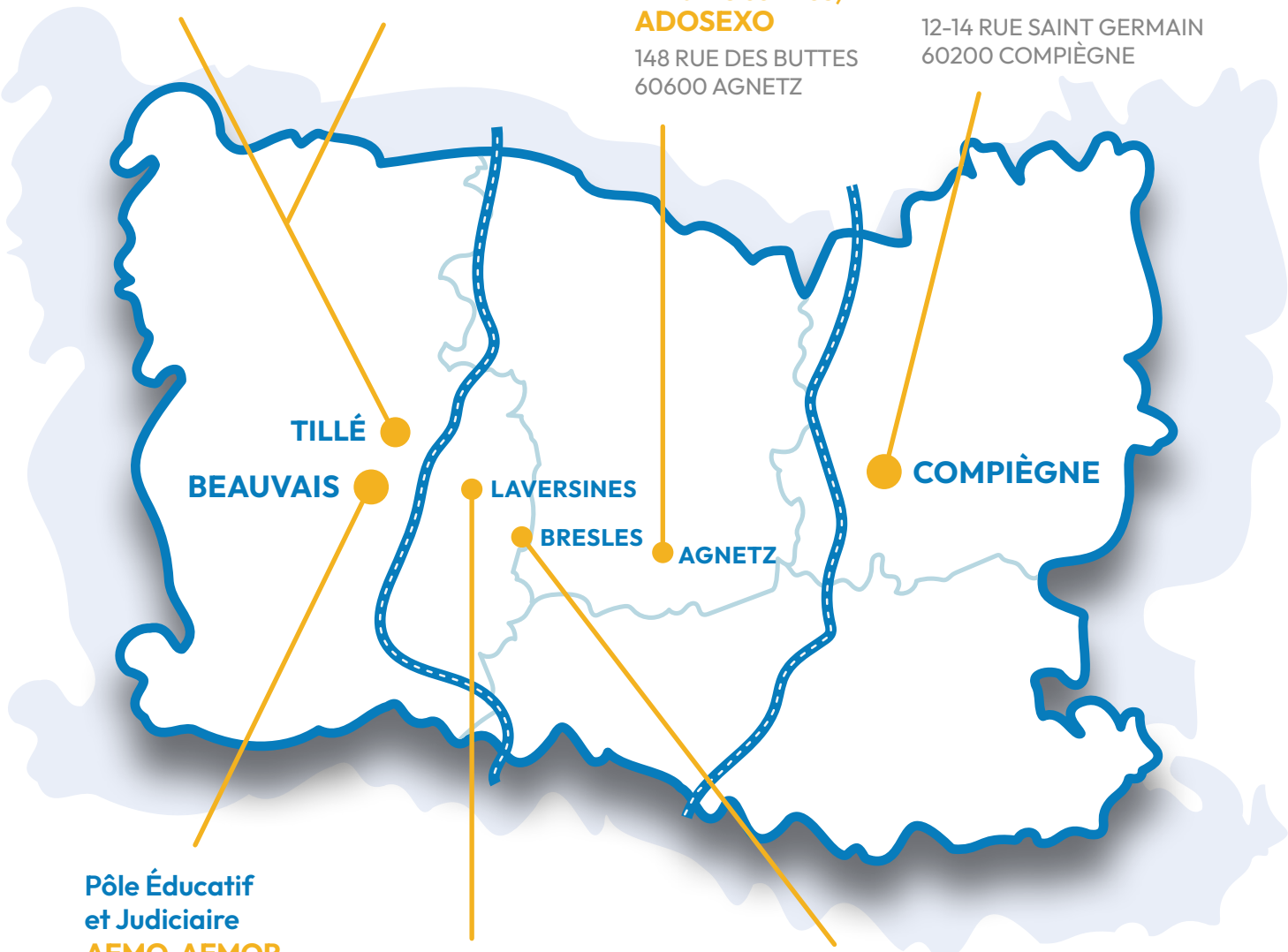

Pôle Éducatif et Judiciaire
AEMO, AEMOR, RM PÉNALE
2 RUE DE WITTEN
ZA DES CHAMPS DOLENTS
60000 BEAUVAIS

Pôle Petite Enfance
HG « LA FARANDOLE »
15 RUE GEORGES GUYNEMER
60000 BEAUVAIS

Pôle Handicap
DIME & MAS
40-42 AVENUE ALLENDE
60000 BEAUVAIS

Pôle Éducation et Accompagnement Spécialisé

DITEP
2 RUE DU FAY
60510 LAVERSINES

SAMSAH
5 RUE DE BRESLES
60510 LAVERSINES

Pôle Handicap
APPARTEMENTS INCLUSIFS
5 BIS RUE DE LA CHAUSSÉE
60510 BRESLES

NOTRE IMPLANTATION

NOTRE ORGANISATION EN 2025

Scannez le QR Code pour accéder aux statuts de l'ADSEAO

L'ADSEAO est une Association à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901. Elle œuvre dans le champ social et médicosocial. Elle est constituée d'une gouvernance et d'une dirigeance qui allient leurs forces en faveur de l'avancée des politiques sociales.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Directrice Générale

Directeur Général Adjoint

Pôle Éducation et Accompagnement Spécialisé

- Dispositif Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (DITEP)
- Service d'Accompagnement Médico Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH)

Pôle Éducatif et Judiciaire

- Assistance Éducative en Milieu Ouvert (AEMO)
- Assistance Éducative en Milieu Ouvert Renforcé (AEMOR)
- Réparation - Médiation pénale
- SESSAD Enfants confiés ADSEAO (*Service d'éducation Spéciale et de Soins à Domicile)
- ADOSEXO

Pôle Petite Enfance

- Centre Ressources Enfance & Handicap (CREH)
- Halte-garderie « La Farandole »

Siège social

- Finances
- Communication
- Ressources humaines
- Services généraux, sécurité et conditions de travail

Pôle Handicap

- Dispositif Intégré Médico-Éducatif (DIME)
- Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)
- Appartements Inclusifs

Scannez le QR Code pour accéder aux activités des Pôles de l'ADSEAO !

L' ADSEAO

Le Siège Social veille à l'articulation

L' ADSEAO C'EST....

ADSEAO

- **65** Ans d'activités
- **5** Pôles d'activités

UNE ORGANISATION

- **13** Services et établissements dont 2 dispositifs
- + de **300** Salariés

+ de 2000 PERSONNES ACCOMPAGNÉES

- **2** Régions d'intervention
- **2** Départements couverts

NOS VALEURS ASSOCIATIVES

INCLUSIVES

Nos valeurs « Inclusives » sont la ligne directrice des comportements à adopter **en mettant l'Humain au centre de notre démarche** :

- Empathie
- Bienveillance
- Bientraitance
- Inclusion

DIRECTIVES

Nos valeurs « Directives » sont une boussole stratégique en **définissant nos actions prioritaires** :

- Citoyenneté
- Ouverture
- Prospective
- Responsabilité
- Transparence

ENGAGEANTES

Nos valeurs « Engageantes » sont les **piliers de l'ADN** de l'Association et **catalyseurs de sa performance** :

- Collaboration
- Travail en équipe
- Compétence
- Polyvalence

MORALES

Nos valeurs « Morales » sont **fondées sur l'éthique** en s'appuyant sur :

- Intégrité
- Solidarité
- Respect de la dignité humaine
- Laïcité

NOS VALEURS INCLUSIVES

La Bientraitance

Une approche respectueuse et éthique dans la relation avec les personnes, visant à promouvoir leur dignité, leur autonomie et leur qualité de vie. Dans le cadre de nos missions, la bientraitance s'incarne dans des pratiques professionnelles éthiques et sécurisantes, en veillant à offrir un accompagnement adapté, attentif et protecteur contre toute forme de maltraitance ou de négligence (respect de la dignité humaine).

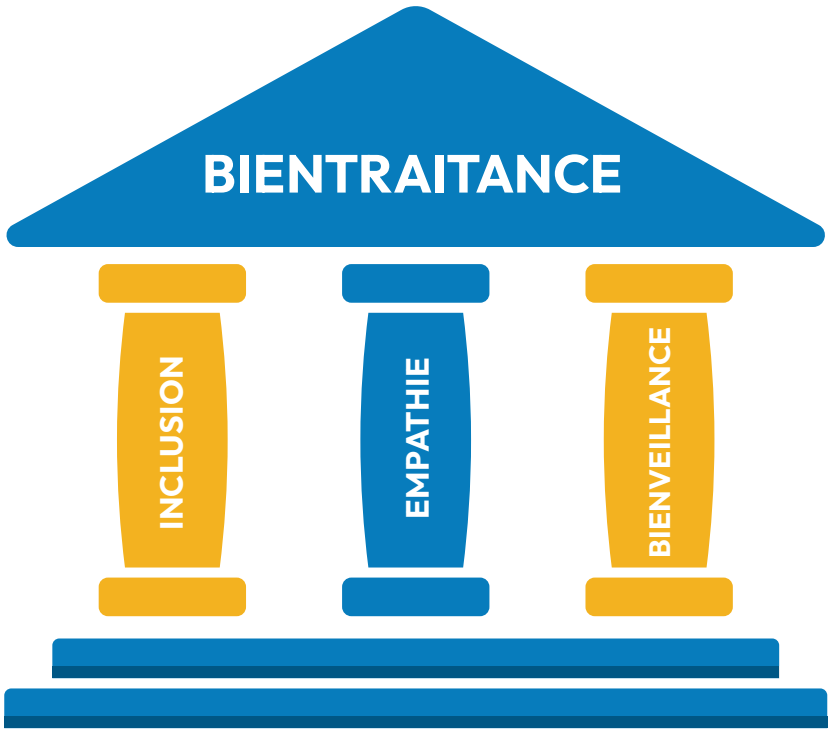

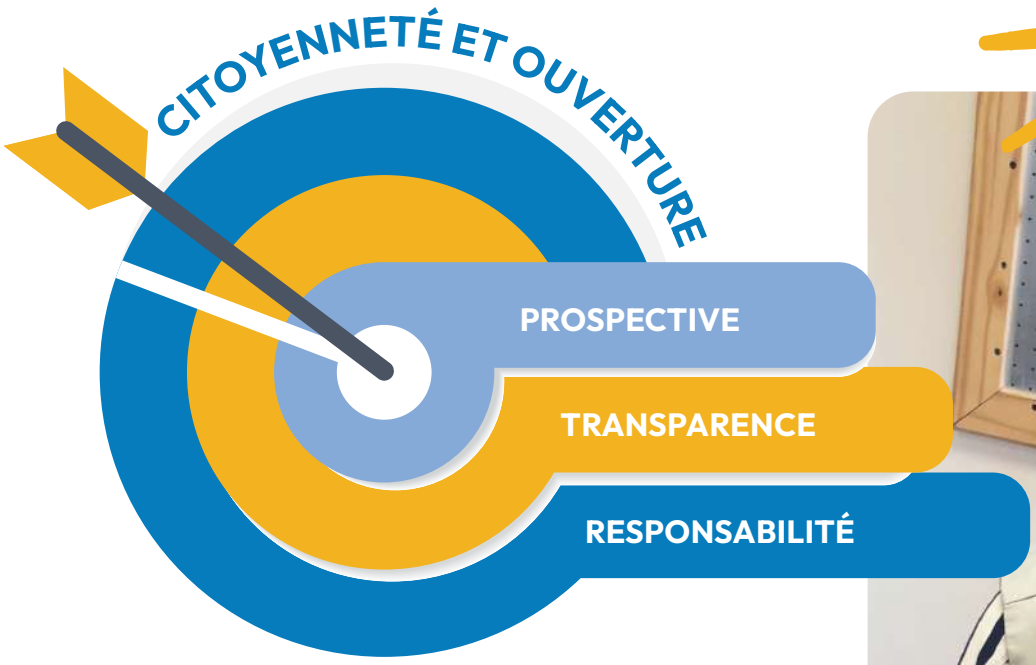

NOS VALEURS DIRECTIVES

La Citoyenneté

Au sein de l'ADSEAO, la citoyenneté implique de promouvoir l'engagement actif de chacun dans la société, en encourageant la participation civique et le respect des droits et devoirs de tous. Nous œuvrons pour renforcer le lien social et soutenir des actions qui favorisent l'inclusion, la solidarité, et la responsabilité collective, tout en respectant les valeurs républicaines et les principes démocratiques.

L'Ouverture

Il s'agit de la capacité à accueillir la diversité des idées et des expériences, en favorisant le dialogue et la collaboration avec d'autres acteurs. L'ADSEAO projette son organisation par sa volonté d'être à l'écoute des évolutions sociales et des besoins de ses bénéficiaires. Cette valeur se traduit par son ambition de travailler en réseau, d'accueillir la différence sans préjugé, et d'encourager un dialogue constructif pour enrichir ses actions et ses perspectives d'avenir.

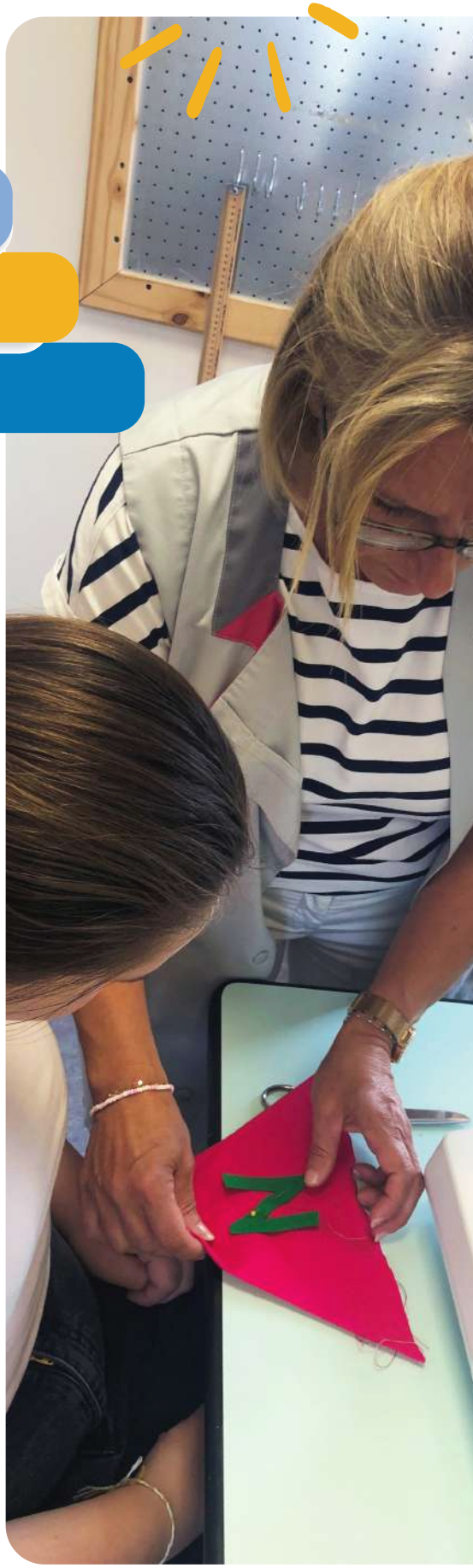

NOS VALEURS MORALES

La Solidarité

L'ADSEAO croit en l'importance de la solidarité et du soutien mutuel, particulièrement en temps de crise ou de difficulté. À ce titre, elle accompagne les personnes en situation de vulnérabilité. Que ce soit à travers sa mission sociale ou ses actions quotidiennes, elle est profondément engagée à défendre leurs droits. L'ADSEAO œuvre pour promouvoir une solidarité fondée sur la reconnaissance et le respect des expertises de la personne accompagnée, de son entourage et des professionnels. Cette approche participative et collaborative valorise les contributions de chacun, en favorisant une synergie positive et constructive dans l'accompagnement des projets.

NOS VALEURS ENGAGEANTES

La Collaboration

Le travail collectif permet la synergie de nos compétences et le développement des collaborations. Elle induit des partenariats tant internes qu'externes avec d'autres organisations, institutions et acteurs du secteur. Ces partenariats renforcent également la pertinence et l'impact de nos actions, tout en encourageant l'échange de connaissances et de bonnes pratiques.

La Compétence

L'ADSEAO valorise le développement continu des compétences de ses équipes, afin de garantir des interventions professionnelles, efficaces et adaptées aux besoins des personnes accompagnées. Cela regroupe la maîtrise des savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaire pour fournir un accompagnement de qualité.

PRIMAUTÉ DE LA PERSONNE
ACTRICE DE SON PARCOURS

L'attachement à l'autodétermination

L'ADSEAO est profondément attachée au principe du droit de la personne à choisir librement son avenir social, économique et politique.
Cet engagement se traduit par un soutien aux initiatives locales, à la promotion des droits humains et à la participation active des personnes dans les processus de décision.

La proposition d'innovation sociale

L'ADSEAO s'engage résolument à relever les défis liés à l'innovation sociale, en plaçant la créativité et la collaboration au cœur de ses actions. Grâce à des initiatives structurantes et une approche inclusive, elle recherche des solutions adaptées aux besoins évolutifs de la population auprès de qui elle œuvre avec la volonté constante de favoriser le progrès et le lien social.

La co-construction de réponses aux besoins exprimés par la Personne en lien avec son entourage

La co-construction de réponses aux besoins exprimés par la personne accompagnée implique une démarche collaborative où l'individu, ses proches et les professionnels travaillent conjointement pour identifier les souhaits de la personne, tout en tenant compte de son environnement et des ressources mobilisables.
On favorise une prise en charge holistique adaptée, permettant ainsi à la personne accompagnée de s'épanouir et de prendre un rôle actif dans son parcours, tout en renforçant le lien social et la création d'un réseau de soutien solide autour de l'individu.

L'attachement à la participation de la Personne à la réalisation de son projet

L'ADSEAO accorde une importance primordiale à placer chaque personne au cœur de la réalisation de ses propres objectifs tant dans la conception que dans la mise en œuvre de son projet.
Cette démarche reflète un engagement à promouvoir l'autonomie, le respect des aspirations personnelles et une collaboration constructive selon le principe du design social.

LA LAÏCITÉ

Principes de la laïcité et engagements de l'Association

NEUTRALITÉ

Neutralité dans l'exercice des missions :

L'ADSEAO s'engage à garantir un cadre neutre et respectueux des diversités convictionnelles.

LIBERTÉ DE CONSCIENCE

Respect des pratiques individuelles :

Les pratiques religieuses individuelles des personnes accompagnées sont respectées, sous réserve qu'elles ne perturbent pas le bon fonctionnement des services.

ÉGALITÉ

Accès égalitaire aux services :

Aucune personne ne sera favorisée ou défavorisée en raison de ses croyances ou convictions.

LAÏCITÉ

LA RESPONSABILITÉ

Engagement Social

L'ADSEAO met l'accent sur l'engagement social et place l'Humain au cœur de ses préoccupations. Elle s'engage, dans le **respect des principes du design social** à :

- Promouvoir l'égalité des chances et lutter contre toutes formes de discrimination, qu'elles soient liées à l'âge, au genre, à l'origine ethnique, à la religion, ou à toute autre caractéristique personnelle.
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes vulnérables et marginalisées, en mettant en place des dispositifs d'accompagnement adaptés.
- Sensibiliser et former nos membres (collaborateurs, adhérents, bénéficiaires, etc…) aux enjeux de la diversité et de l'inclusion.

Engagement Environnemental

Consciente des défis environnementaux actuels, l'ADSEAO met en œuvre des actions concrètes pour **réduire son empreinte écologique**. Elle s'engage à :

- Réduire la consommation d'énergie et d'eau dans ses locaux et lors de ses activités quotidiennes (acquisition de véhicules hybrides, etc.).
- Favoriser le recyclage et la réduction des déchets, en adoptant des pratiques écoresponsables (recyclage et seconde vie des ordinateurs mis au rebut).
- Sensibiliser ses collaborateurs et ses bénéficiaires aux bonnes pratiques environnementales (dématérialisation).
- Intégrer des critères environnementaux dans le choix de ses fournisseurs et partenaires.

Engagement Économique

Elle s'engage à **maintenir une gestion économique responsable et durable**, en assurant la transparence et la conformité à la loi de ses pratiques par le fait de :

- Assurer une gestion financière rigoureuse et transparente, garantissant l'utilisation optimale des fonds publics finançant l'ADSEAO (négociation des marchés via l'adhésion à la centrale de référencement).
- Soutenir l'économie locale en privilégiant les circuits courts.
- Veiller au respect des droits des travailleurs tout au long de notre chaîne d'approvisionnement.

Gouvernance et Éthique

La gouvernance de l'ADSEAO repose sur des **principes d'éthique, de transparence et de responsabilité**. Elle s'engage à :

- Assurer une gestion transparente de l'Association, en impliquant les parties prenantes (financeurs, salariés, représentants des salariés et des personnes accompagnées,...) dans les processus décisionnels.
- Adopter un code de conduite qui guide les comportements de tous les membres.
- Prévenir et lutter contre toutes formes de corruption, de fraude et de conflits d'intérêts.

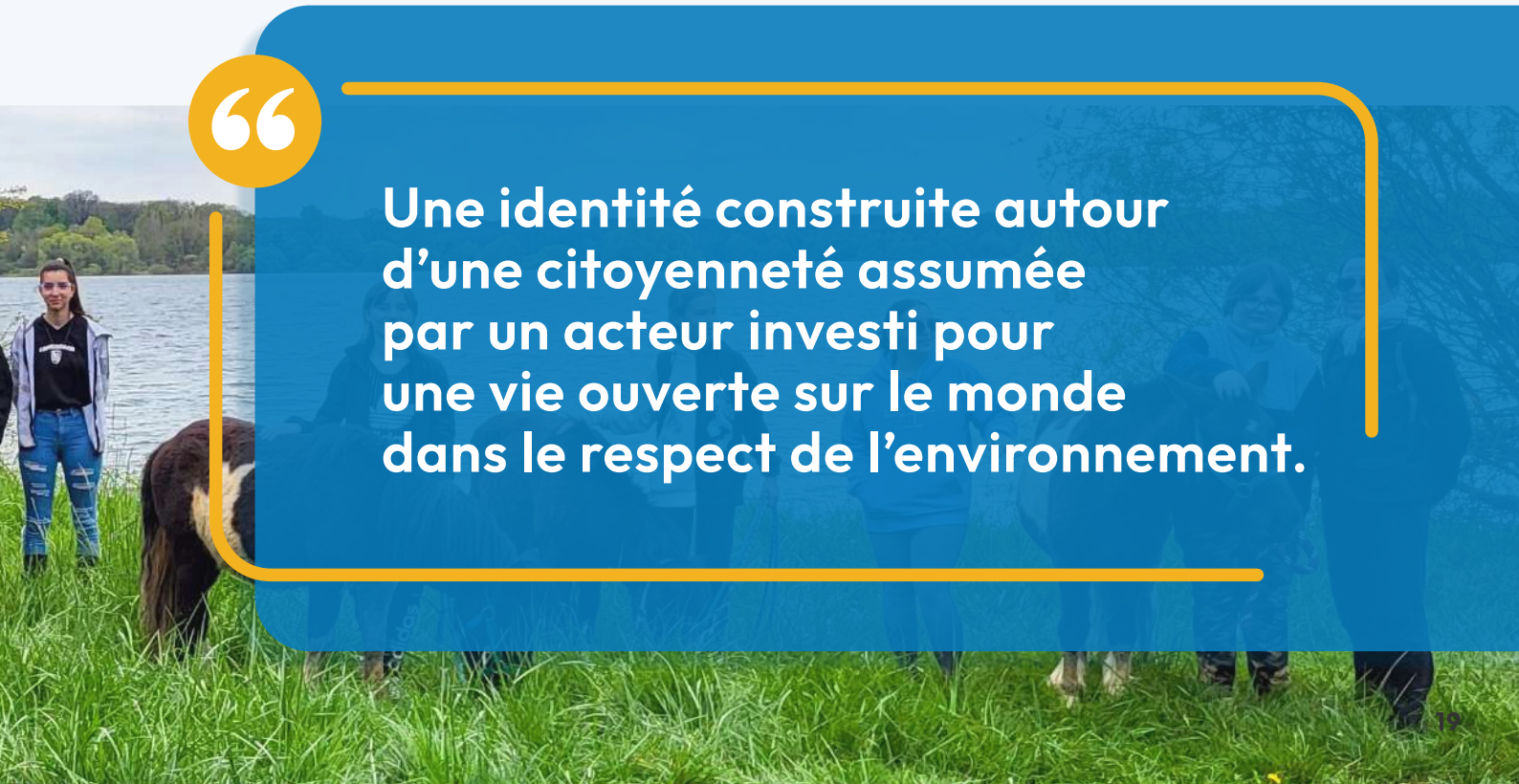

> **Une identité construite autour d'une citoyenneté assumée par un acteur investi pour une vie ouverte sur le monde dans le respect de l'environnement.**

NOTRE POSTURE
EMPLOYEUR

PARCOURS DU SALARIÉ

Recrutement, Intégration et Développement

Égalité des chances : L'ADSEAO recrute sans discrimination basée sur l'origine, le genre, l'âge, le handicap, l'orientation sexuelle, la religion ou les opinions politiques.

Processus de recrutement : Les postes vacants sont publiés (en interne et réseaux pofessionnels) avec une description claire. Les candidats internes sont reçus systématiquement en entretien. Chaque nouveau salarié bénéficie d'un processus d'intégration.

Développement professionnel : Des formations régulières et un plan de carrière adapté aux souhaits des collaborateurs sont proposés.

Conditions de Travail et Rémunération

Environnement de travail : L'ADSEAO garantit un lieu de travail sécurisé et favorise l'équilibre travail-vie personnelle éventuellement par le recours au télétravail.

Rémunération et avantages : Les rémunérations sont basées sur le poste, les responsabilités et l'ancienneté. Les avantages sociaux incluent mutuelle, congés supplémentaires, berceaux en crèche et séances de sophrologie.

Scannez le QR Code pour consulter notre politique de Ressources Humaines !

Évaluation, Reconnaissance et Dialogue Social

Évaluation annuelle :
Chaque employé bénéficie d'un entretien annuel pour évaluer ses performances et l'atteinte des objectifs.

Reconnaissance :
Les contributions individuelles et collectives sont valorisées. Un échange constant est maintenu avec les représentants du personnel. La gestion des conflits privilégie le dialogue et la médiation.

Diversité, Inclusion et Confidentialité

Promotion de la diversité :
L'ADSEAO ne tolère aucune discrimination et met en avant la diversité et l'inclusion.

Protection des données et vie privée : L'ADSEAO protège les données personnelles selon le RGPD et respecte strictement la vie privée des employés.

LA BIENTRAITANCE, LE RESPECT AUPRÈS DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

La Bientraitance dans les Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS) est un concept clé visant à garantir le respect, la dignité et le bien-être des personnes accueillies. Il est défini et encadré par plusieurs textes de référence, notamment par les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) et des lois régissant le secteur médico-social en France.

Différence entre bientraitance et maltraitance :

La bientraitance s'oppose à la maltraitance, qui peut être active (violence, abus) ou passive (négligence, manque d'attention). L'objectif est de créer un environnement de soin et de soutien où la personne se sent respectée, en sécurité et capable d'exprimer ses besoins et désirs.

A.D.S.E.A.O

CHARTE DE LA BIENTRAITANCE

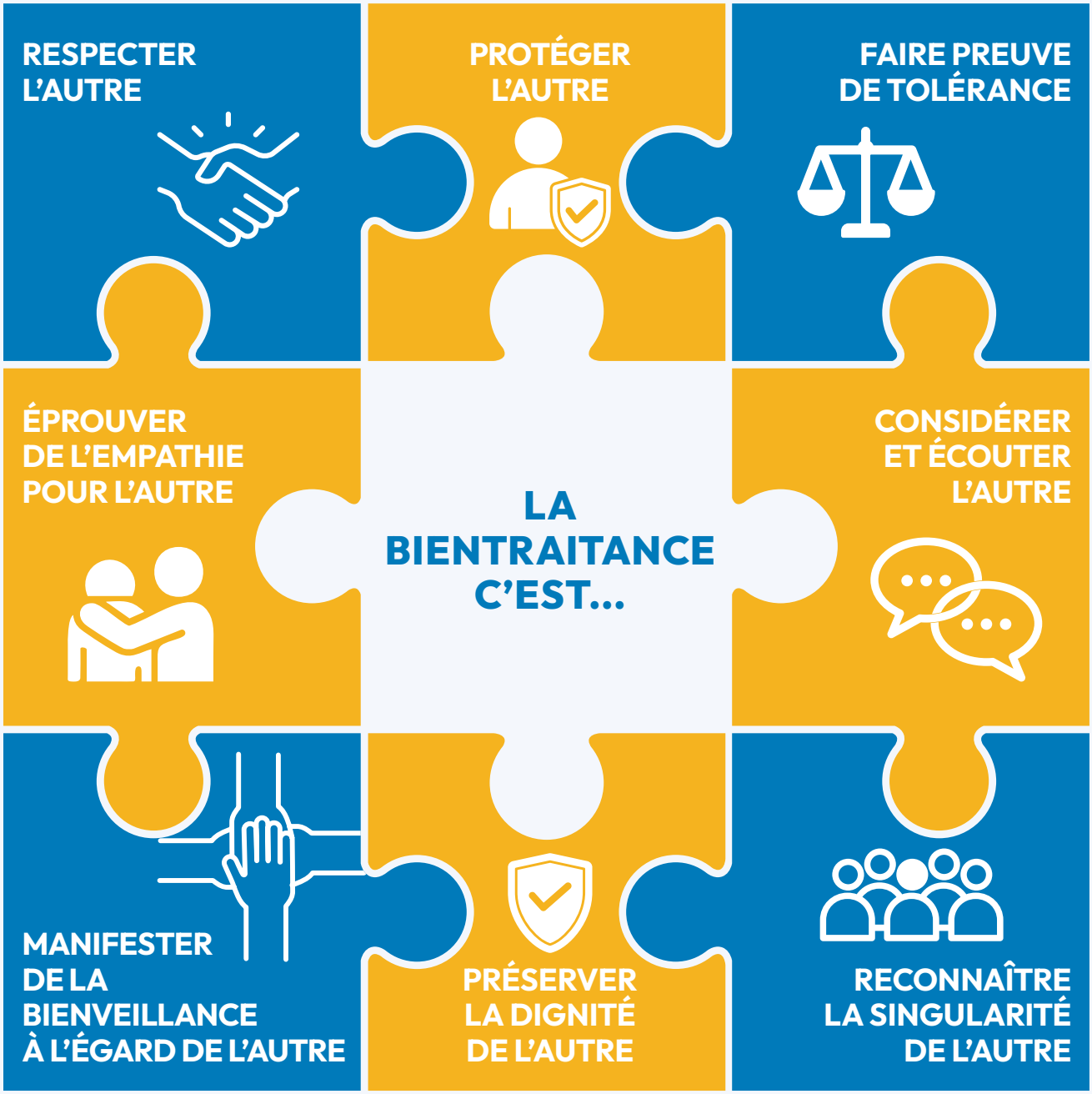

LA CITOYENNETÉ **ASSUMÉE**

Le fondement de l'Association s'ancre sur la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen (1789) et La Convention Internationale des droits de l'enfant (1989). Elle agit dans le cadre du respect de la laïcité et de l'universalité. L'ADSEAO est garante de l'application des politiques publiques en vigueur et entend participer à leurs évolutions au sein des instances locales, régionales et nationales.

Elevée au rang de priorité associative, la promotion des droits et des devoirs de la personne accompagnée **permet à chacun d'acquérir ou de retrouver sa place de citoyen** en développant son projet de vie. L'autodétermination de la personne est une valeur socle de notre intervention.

La Citoyenneté sous-tend la promotion de chaque individu, personne accompagnée ou professionnel, quel que soit sa difficulté ou son empêchement.
Sur le fondement de nouveaux besoins identifiés sur son territoire d'intervention, seront construites les propositions de nouveaux projets. Ils auront vocation à favoriser le développement physique, psychique, intellectuel de chaque citoyen.

NOS PRINCIPES D'ACTION

Envers la personne accompagnée

L'ADSEAO structure son intervention autour des principes clés **visant à garantir un accompagnement de qualité, adapté aux besoins spécifiques de chaque individu.** La personne est au cœur de son projet et actrice de son parcours : chaque personne accompagnée est placée au centre des préoccupations et joue un rôle actif dans l'élaboration et la réalisation de son projet, favorisant ainsi son autonomie et son implication.

Ces principes comprennent :

- **Respect de la réglementation :**
  Toutes les actions menées s'inscrivent dans un cadre légal rigoureux, assurant ainsi la conformité et la pérennité des démarches engagées.

- **Expérimentation de toutes les solutions d'accompagnement :**
  L'ADSEAO adopte une approche proactive en explorant et testant diverses modalités d'accompagnement, avec pour objectif d'offrir des réponses flexibles et efficaces aux défis rencontrés.

Ces principes traduisent l'engagement de l'ADSEAO à créer un environnement respectueux, inclusif et propice à l'épanouissement des individus qu'elle accompagne.

Envers les professionnels

Les **aménagements des Postes de Travail dans le cadre de la Qualité de Vie et Conditions de Travail**. Elle souhaite mieux répondre aux besoins des employés, notamment aux recommandations émises par les services de santé au travail au travers de la **mise à disposition d'équipements ergonomiques** pour prévenir les troubles musculo-squelettiques.

L'amélioration des espaces de travail pour favoriser la concentration et le confort.

En matière de **soutien psychologique et social**, l'ADSEAO offre la possibilité à ses salariés de bénéficier d'un soutien psychologique en cas de grande difficulté. Elle favorise le **recours aux groupes de discussion et ateliers** pour échanger sur les **pratiques de travail** et partager des expériences (analyse de pratique).

L'ADSEAO est **rigoureuse dans sa démarche de formation et de développement des compétences**. Elle propose un **plan de formations annuel** favorisant le développement des compétences professionnelles. Elle offre et encourage la mobilité interne et les opportunités de carrières au sein de l'Association.

L'ADSEAO est attachée à élaborer des **solutions d'organisation permettant l'équilibre de la vie professionnelle et la vie personnelle** autant que cela soit possible au regard des activités menées. Elle favorise les **modalités de travail flexibles**, telles que le télétravail lorsque cela est possible. Par ailleurs, elle **promeut le droit à la déconnexion** qu'elle nomme : « Devoir de déconnexion ».

Envers les financeurs

L'ADSEAO s'engage à établir des relations de confiance et de transparence avec ses financeurs, en s'appuyant sur des principes fondamentaux, notamment :

- **Le respect de la réglementation et de la commande sociale :** toutes les actions de l'ADSEAO sont alignées sur les cadres légaux en vigueur et les priorités définies par la commande sociale, garantissant ainsi une réponse adaptée aux besoins identifiés.
- **Une gestion financière rigoureuse et raisonnée :** l'organisation met en œuvre une gestion optimisée des ressources, visant à maximiser l'impact de chaque financement tout en assurant la pérennité des projets entrepris.
- **La délégation de mission de service public :** Forte de sa vocation d'association loi 1901 œuvrant dans l'entreprenariat social, l'ADSEAO honore avec professionnalisme et engagement les missions qui lui sont confiées, en œuvrant pour l'intérêt général.

Ces principes témoignent de la volonté de l'ADSEAO de construire des partenariats solides et durables, fondés sur l'efficacité, la transparence et la responsabilité.

Envers les services publics

L'ADSEAO **s'inscrit dans une dynamique de collaboration étroite avec les pouvoirs publics, en s'appuyant sur des principes fondamentaux** pour répondre aux enjeux sociétaux et territoriaux.

Ces principes se déclinent comme suit :

- **Analyse territoriale des besoins non couverts, adaptation de l'offre :**
  Une évaluation rigoureuse des besoins et spécificités locales est effectuée afin de garantir une compréhension approfondie des enjeux propres à chaque territoire.
  Cette analyse constitue une base essentielle pour orienter les interventions de manière ciblée et efficace.
  Une attention particulière est portée à l'identification des lacunes dans les dispositifs existants, afin de proposer des solutions innovantes et pertinentes en réponse aux réalités locales.

- **Adaptation de l'offre :**
  L'ADSEAO s'engage à ajuster ses services et projets en fonction des particularités identifiées, en veillant à proposer des solutions adaptées et pertinentes aux attentes des territoires et de leurs populations.

- **Innovation sociale :**
  Portée par une volonté d'apporter des réponses novatrices aux problématiques sociales, l'organisation privilégie les approches créatives et collaboratives, favorisant ainsi l'émergence de solutions durables à impact sociétal.

- **Expérimentation :**
  Convaincue de l'importance de tester de nouvelles approches, l'ADSEAO mise sur l'expérimentation pour identifier et valider des modèles d'accompagnement efficaces. Cette démarche proactive favorise l'optimisation continue des pratiques et des résultats.

Ces principes traduisent l'engagement de l'ADSEAO à travailler main dans la main avec les pouvoirs publics, mettant en œuvre des solutions adaptées, innovantes et responsables au service des territoires et de leurs habitants.

NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

En tant qu'entreprise du secteur social et médicosocial

La première orientation stratégique en tant qu'entreprise du secteur social et médicosocial est la conformité. Notre volonté est de répondre à la conformité tant du point de vue de l'employeur qu'est l'ADSEAO que du point de vue de l'acteur de terrain que nous sommes.

Pour ce faire, l'ADSEAO s'engage dans une restructuration des services qu'elle gère, des procédures et méthodes de travail qu'elle met en œuvre. Elle fonde ces évolutions sur l'évaluation permanente de ses dispositifs.

En tant qu'acteur auprès des pouvoirs publics pour l'évolution des politiques publiques

L'ADSEAO demeure engagée auprès des pouvoirs publics afin de faire évoluer les politiques publiques en tenant compte des nouveaux besoins non couverts émanant des analyses territoriales de terrain.
Elle prend place dans les commissions tant au niveau national, régional, départemental ou local. L'ADSEAO est un partenaire sincère dans ses relations avec les financeurs dans ce qu'elle déclare de ses activités et respectueuse de l'engagement pris. Elle tient un discours franc avec chacun.

En tant que militant du mieux vivre ensemble

L'ADSEAO continue de porter les valeurs qui sont les siennes.
Elle reste engagée dans la promotion de chaque personne accompagnée que celle-ci soit durablement fragilisée ou pas.
Elle revendique qu'une place pour chacun existe et que l'accompagnement mis en place a vocation à n'être que temporaire.
Pour l'ADSEAO avec ses professionnels, la véritable place de la personne fragilisée existe au sein de la société dans le respect des capacités de chacun.

En tant que tremplin pour l'avenir de nos concitoyens fragilisés

L'ADSEAO s'inscrit et participe à tout évènement en mesure de faire valoir les droits des personnes fragilisées. Elle met en œuvre tout ce qui relève de ses missions et de ses capacités pour faciliter la réalisation du projet porté par les personnes accompagnées.
Elle engage toute action en vue de permettre à la personne de trouver sa place dans la société que cela soit dans le cadre de la formation professionnelle, de l'inscription sociale dans le tissu local, de l'accès au logement, du droit à évoluer tout au long de sa vie.

> **Être là où le dispositif n'est pas.**

Association Départementale
pour la Sauvegarde
de l'Enfance à l'Adulte
de l'Oise

NOUS CONTACTER

SIÈGE SOCIAL ADSEAO :

51 rue du Moulin, 60500 TILLÉ
siege.secretariat@adseao.asso.fr
03 44 06 04 04

POUR TOUTE CORRESPONDANCE :

XELIANS DIGITAL ADSEAO
153 rue de Guise — CS 60688
02315 Saint-Quentin CEDEX

Plus d'informations sur notre site internet :
→ **www.adseao-asso.fr**

Suivez-nous sur :

Document validé par l'Assemblée Générale le 24/06/2026

Design et mise en page par Delphine Billot | Isalline - Graphic Studio | www.isalline.fr
Photographies par Cédric Derbaise (cedric-derbaise.com) et l'ADSEAO